

ECOFI ENJEUX FUTURS I

Actions internationales

Indicateurs clés (au 30/09/2020)¹

Exposition actions (%)	+5,37	99,62
Volatilité OPC (%) [*]	+0,04	27,44
Volatilité indice (%) [*]	+0,14	25,49
Bêta	-0,01	1,01
Ratio de Sharpe	-0,03	0,21

* 52 Semaines

Exposition devises (%)	+3,99	53,05
SCR OPC (%) ²	+2,49	47,3
Nombre de lignes	+2	61
Note ESG (/10)	+0,04	6,1

Reporting mensuel - Septembre 2020

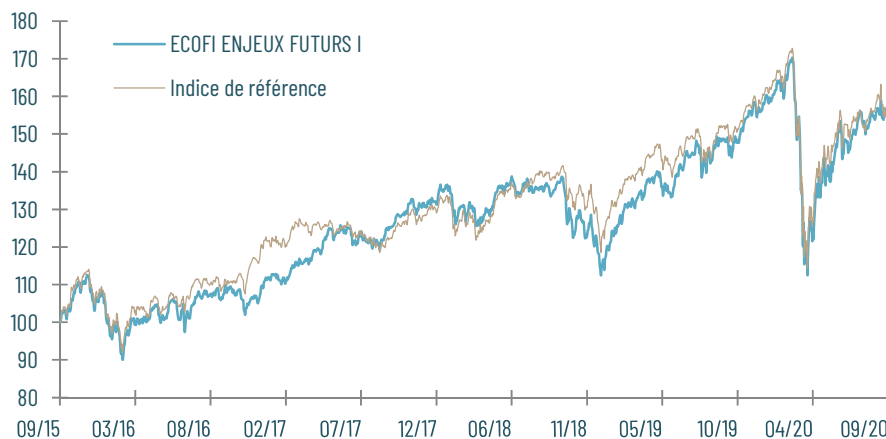
Actif net (en millions)	245,71 EUR
Valeur liquidative	20 508,74 EUR
Performance mois	+1,00%
Performance YTD	-0,93%



Profil de performance (Source : Ecofi Investissements / Bloomberg)

► Evolution de la valeur liquidative

Période de référence du 30/09/2015 à la date de reporting.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps.



► Performances glissantes

en %		1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
ECOFI ENJEUX FUTURS I	Performance	1,00	5,62	23,63	5,12	23,80	56,72
	Volatilité				27,44	19,38	17,55
Indice de référence	Performance	- 1,53	3,37	20,54	2,64	26,08	56,85
	Volatilité				25,49	18,48	16,74
Ecart/indice		2,54	2,25	3,09	2,48	- 2,27	0,08

► Performances calendaires

en %		YTD	2019	2018	2017	2016
ECOFI ENJEUX FUTURS I	Performance	- 0,93	35,58	- 11,12	18,10	3,66
	Volatilité		11,23	15,53	8,29	17,18
Indice de référence	Performance	- 2,65	30,02	- 4,11	7,51	10,73
	Volatilité		10,73	14,87	7,83	16,25
Ecart/indice		1,72	5,56	- 7,01	10,59	- 7,06



Olivier Plaisant

Directeur de la Gestion Actions

Suppléé par Olivier Ken

Objectif de gestion

FCP actions internationales visant à optimiser la performance d'un portefeuille associant les thématiques du développement durable (efficacité énergétique, énergies renouvelables, traitement de l'eau et des déchets, testing, conformité, services à la personne, éducation et santé).

Indicateur de risque (SRRI)

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible.

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	----------	---

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé.

Le souscripteur de ce fonds sera soumis aux risques action, de spécialisation, de gestion discrétionnaire, d'investissements en petites capitalisations, de taux, de perte en capital, de change et au risque sur les marchés émergents.



Prix & Récompenses



Climetrics Fund Award 2019
Récompensé pour son engagement climat -
Catégorie « Global equity »



Trophée de la finance responsable
2ème prix, catégorie "Actions monde" de
Investissements Conseils

(1) Les indicateurs clés et leur variation sur un mois sont calculés à la date de valorisation du présent reporting. (2) Vous pouvez vous référer à la page relative à cet OPC sur notre site Internet afin de connaître le calcul des différentes composantes du SCR Marché ici affiché, étant rappelé que ce calcul est purement indicatif. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. L'OPCVM, objet du présent reporting, n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et le capital n'est pas garanti. Avant d'investir, il est nécessaire de consulter le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) de l'OPCVM. Voir verso pour l'avertissement complet relatif à cet OPCVM.

Commentaire de gestion

- ▶ A l'approche des élections générales de novembre aux Etats-Unis, le scénario d'une crise politique dans la première économie du monde a récemment beaucoup gagné en intensité. Dans le même temps, la recrudescence de l'épidémie de SARS-CoV-2 dans plusieurs pays fait craindre une « seconde vague ». Or, à l'exception de la Chine, la plupart des pays avancés ont basé leur stratégie de sortie de crise sur la consommation. Ainsi, une réintroduction des mesures de confinement, même partielle, engendrerait une hausse de l'incertitude quant à la poursuite du rebond de l'activité mondiale. Dans la mesure où la trajectoire récente du marché de l'emploi a montré une perte de vitesse, le soutien des autorités monétaire et gouvernementale demeure plus que jamais nécessaire. Dans ces conditions, d'autres mesures de stimulation sont fortement attendues par les investisseurs.
- ▶ Sur le mois, les principaux contributeurs positifs à la performance sont : la consommation discrétionnaire, l'industrie et les matériaux. Les principaux contributeurs négatifs à la performance sont : les technologiques, les services aux collectivités. Dans la consommation de base, une ligne a été constituée en Nestlé. Dans la santé animale, une ligne a été constitué en Zoetis valeur américaine de produits vétérinaires.

Portefeuille (Source : Ecofi Investissements)

▶ Principales lignes en portefeuille

BRIGHT HORIZONS FAMILY SOLUT	3,18%
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	3,09%
XYLEM	3,01%
ACCENTURE PLC	2,60%
AMERICAN WATER WORKS	2,55%
DASSAULT SYSTEMES	2,54%
ECOLAB INC	2,51%
SNAM SPA	2,50%
KONINKLIJKE DSM NV	2,50%
THERMO FISHER SCIE	2,49%

▶ Principaux mouvements sur le mois

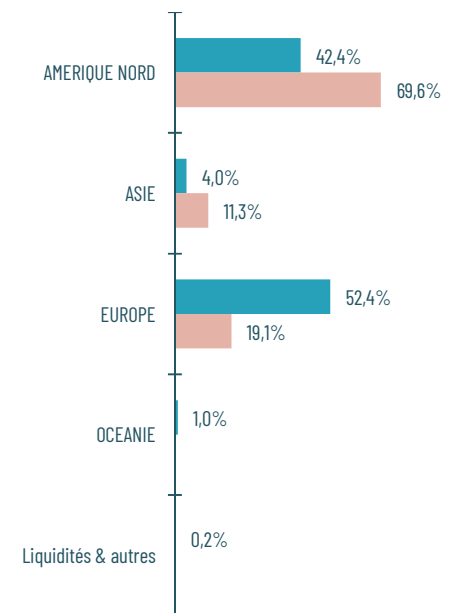
Achats / Renforcements

ZOETIS INC
NESTLE NOM.
SNAM SPA
VALEO

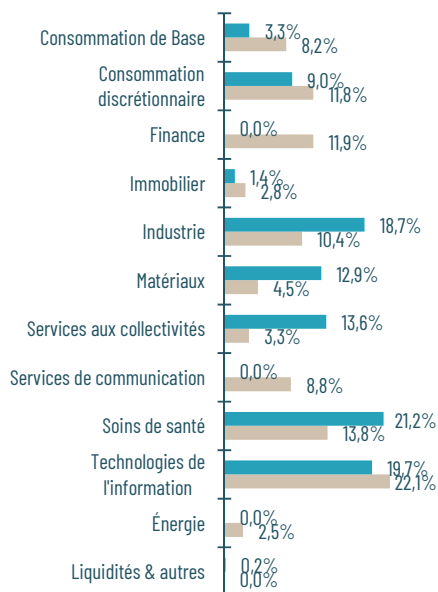
Ventes / Allègements

OMRON CORP
NIDEC CORP
UMICORE
TOYOTA MOTOR CORP

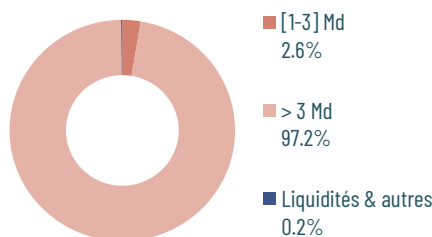
▶ Répartition géographique



▶ Répartition sectorielle



▶ Répartition par capitalisation



▶ Indicateurs du portefeuille

PER	22,40
ROE	16,99
Rendement instantané	1,82

Caractéristiques

Code ISIN : FRO010596759
Code Bloomberg : ECDEDUI FP Equity
Type de part : Capitalisation
Forme juridique : FCP de droit français
Classification / Stratégie : Actions internationales
Dépositaire : CACEIS BANK
Devise de la part : EUR
Valorisation : Quotidienne
Date de création : 15/04/2008
Eligible PEA-PME : Non
Eligible PEA : Non
UCiTS : Oui

Règlement/Livraison : J+1
Délai de notification : J avant 11h30
Indicateur de référence : MSCI WORLD CLO (en Euro)
DIVIDENDES REINVESTIS
Durée de placement recommandée : 5 ans
Frais de gestion directs maximum : 0,8 % de l'actif net
Commission de surperformance : Néant
Commission de souscription acquise : Néant
Commission de souscription non acquise : 4% maximum
Commission de rachat acquise : Néant
Commission de rachat non acquise : Néant

Nous contacter

Retrouvez nos analyses de marché sur notre site www.ecofi.fr

et sur :



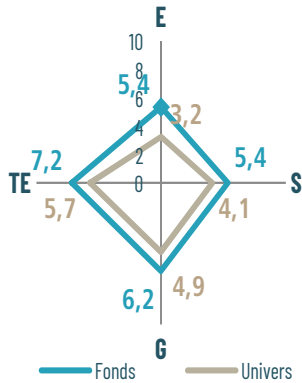
+33 (0) 1 44 88 39 00 @contact@ecofi.fr

Avertissement : Le présent document ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat de parts du FCP et n'a pas de valeur contractuelle. Ce présent document vise principalement les clients professionnels au sens du Code monétaire et financier. Il n'est pas destiné à être remis à des clients ne possédant pas l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus. Les instruments financiers à l'actif de cet OPCVM peuvent connaître les évolutions et aléas des marchés. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l'émission et du rachat des parts ou actions et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l'investisseur. La catégorie de risque, donnée par l'indicateur synthétique de rendement/risque, associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Tout détenteur du présent document est invité à se rapprocher de son conseiller habituel pour mesurer les risques liés à l'OPCVM qui y est décrit. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus et le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) visés par l'AMF préalablement à son investissement.

Note ESG du fonds (/10)	6,10
Note ESG de l'univers (/10)	4,56

Univers Monde : environ 5000 émetteurs

Note ESG du fonds et de l'indice par domaine (/10)



Note ESG : la note du domaine ESG varie de 0 à 10

Domaines ESG et pondérations

E : Environnement (23,33%)
 S : Social (23,33%)
 G : Gouvernance (23,33%)
 TE : « Touche Ecofi » (30%)
 La « Touche Ecofi » regroupe 4 critères ESG représentatifs des valeurs portées par Ecofi (cf. tableau supra.)

Processus ISR

Pour les entreprises : le processus ISR d'Ecofi Investissements repose sur les 3 principes suivants :

1. Exclusion des paradis fiscaux et exclusions sectorielles : Ecofi Investissements exclut de ses investissements les émetteurs dont le siège social est enregistré dans un paradis fiscal et les entreprises impliquées dans la production d'armes controversées, les jeux d'argent, la production de tabac, l'extraction de charbon et la production d'énergie liée au charbon.

2. Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG : l'évaluation de la performance ESG repose sur la notation de Vigeo Eiris d'après une approche « best in universe ». L'impact réel des politiques ESG est privilégié en surpondérant les critères de résultats. Les émetteurs sont repartis en déciles selon la note attribuée.

3. Gestion des émetteurs controversés : le processus ISR exclut les sociétés impliquées dans des controverses ESG, incidents dont la gravité est évaluée sur une échelle de 1 (faible) à 5 (fort).
 Pour les Etats, Ecofi Investissements exclut de l'ensemble de ses investissements les Etats désignés comme des paradis fiscaux. Le processus repose sur la sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG et la gestion des émetteurs controversés (exclusion des Etats ne faisant pas preuve d'un cadre législatif et social suffisant au développement de la démocratie).

Pour en savoir plus, le code de transparence est disponible sur le site : www.ecofi.fr/fr/nos-expertises-gestion-engagee/isr

Liste des 5 principales entreprises en portefeuille

Emetteurs	Secteurs	Note ESG globale	Decile	E	S	G	TE	Niveau max. de controversé	Poids OPC
BRIGHT HORIZONS FAMILY SOLUTIO	Consommation discrétionnaire	Non Noté	-	-	-	-	-	0	3,18%
AIR PRODS	Matériaux	6,7	1	5,8	5,5	7,7	7,5	0	3,09%
XYLEM	Industrie	5	4	4,3	4,5	6,3	4,9	0	3,01%
ACCENTURE	Technologies de l'information	6	2	6,7	5,4	5,9	6,2	3	2,60%
AMERICAN WATER	Services aux collectivités	6	2	3,8	5,0	6,5	8,2	3	2,55%

Actualité ISR

Ecofi obtient une nouvelle fois la meilleure note des PRI

Pour la 6ème fois, Ecofi a obtenu la note, A+ qui constitue le plus haut niveau de reconnaissance, pour l'intégration de notre action globale (stratégie et gouvernance) à l'évaluation des Principes pour l'investissement responsable de l'ONU, dont Ecofi est membre depuis 2009. Cette notation montre que nous pouvons concilier performance et investissement socialement responsable, avec un engagement de plus en plus fort pour cette finance.

Les PRI ont été lancés par les Nations Unies en 2006. Il s'agit d'un engagement volontaire qui s'adresse au secteur financier et incite les investisseurs à intégrer les facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans la gestion de leurs portefeuilles. L'évaluation complète d'Ecofi est disponible sur notre site.

Repère

L'Investissement socialement responsable (ISR) est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Définition de l'AFG FIR.

Exemples de critères ESG et critères surpondérés de la Touche Ecofi

CRITERES ENVIRONNEMENTAUX

- Prévention et contrôle des pollutions
- Système de management environnemental

CRITERES SOCIAUX

- Santé et sécurité des collaborateurs
- Respect des droits syndicaux

CRITERES GOUVERNANCE

- Indépendance et diversité du Conseil d'administration
- Prévention de la corruption

TOUCHE ECOFI

- Equilibre des pouvoirs
- Egalité hommes-femmes et non-discrimination
- Relations responsables avec les clients et fournisseurs
- Rejet des paradis fiscaux

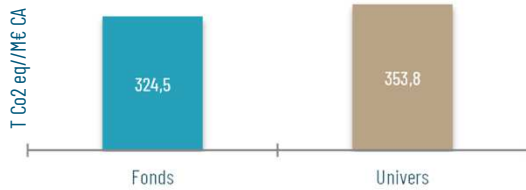
Les indicateurs d'impact ESG évaluent a posteriori les impacts des entreprises détenues en portefeuille sur leur environnement et leurs parties prenantes, à hauteur de l'investissement réalisé, et sont comparés à un ensemble équilibré de valeurs mondiales.

Taux moyen de couverture des valeurs détenues en portefeuille (hors titres solidaires, titres d'état et OPC) par les indicateurs d'impact : 74%

Principes et méthodologies de calcul des indicateurs d'impact ESG

► Emissions de Gaz à Effet de Serre

► Intensité carbone



Unité : t CO₂eq / M€ CA

► Empreinte carbone du portefeuille :

41347 tonnes d'équivalent CO₂

Sources : Thomson Reuters, ISS ESG, Ecofi Investissements.

Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) générées par les entreprises détenues en portefeuille sont exprimées en tonne équivalent CO₂ (t CO₂eq).

- Scope 1 : émissions directes des entreprises issues de leurs activités de production (exemple : combustion de carburant sur les sites de l'entreprise).
- Scope 2 : émissions indirectes des entreprises provenant des fournisseurs directs d'énergie (consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetées à des tiers). Pour plus d'information : www.ghgprotocol.org.
- L'intensité carbone est calculée en divisant les émissions annuelles de GES des entreprises par leur chiffre d'affaires, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille. Le calcul de l'intensité ne prend pas en compte les green bonds.
- L'empreinte carbone absolue mesure les émissions annuelles de GES des entreprises détenues par le portefeuille rapportées à la part de capital détenue dans ces entreprises. Elle est calculée uniquement pour les actions.

► Alignement avec le scénario 2°C

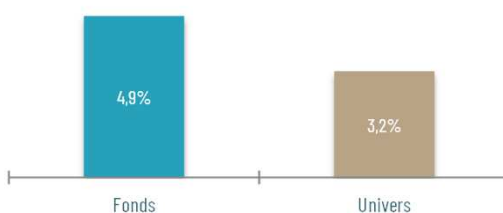


Sources : ISS ESG, Ecofi Investissements.

L'indicateur calcule le pourcentage d'actif investi considéré comme aligné avec le scénario climatique 2°C. Le calcul pour évaluer l'alignement des émetteurs avec le scénario 2°C est fondé sur la différence entre :

- les émissions annuelles d'une société d'ici à 2050, estimées sur la base des émissions passées, l'adhésion à la Science Based Target initiative et la qualité de la stratégie climatique
- le budget carbone alloué à la même société pour le scénario 2°C, estimé sur la base du budget sectoriel prévu par l'Agence Internationale de l'Energie et recalculé en fonction de la part de marché de la société dans le secteur.

► Variation d'effectifs



Sources : Thomson Reuters, Ecofi Investissements.

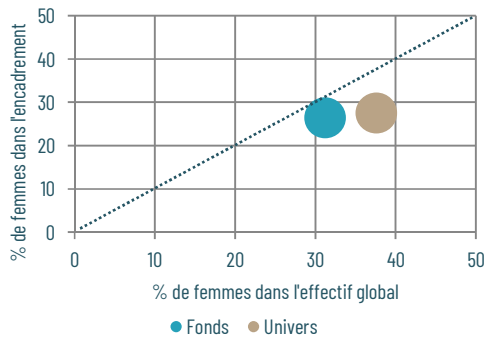
La création d'emplois, génératrice de valeur économique et sociale, est un enjeu majeur.

La variation d'emplois au sein de chaque entreprise est appréciée en faisant la différence entre les effectifs de l'année N et la moyenne des effectifs des quatre années précédentes, le tout rapporté à cette même moyenne.

Les variations supérieures de +/- 20% sont exclues afin de limiter l'impact des changements de périmètre (acquisitions et cessions).

Le résultat à l'échelle du portefeuille est obtenu en pondérant les résultats individuels par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

► Représentativité des femmes aux postes d'encadrement



La représentativité des femmes à des postes d'encadrement, au-delà du principe de diversité et d'égalité des chances, permet aux entreprises de profiter pleinement de tous leurs talents.

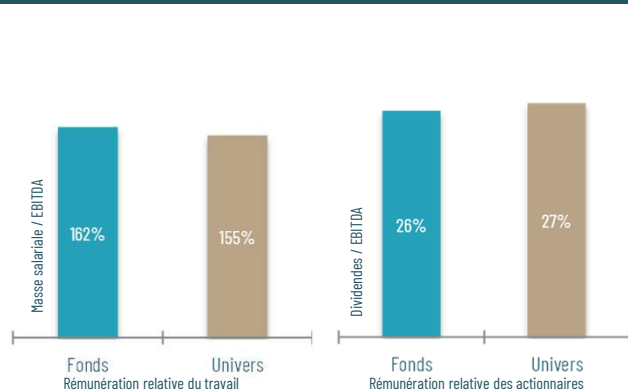
Nous comparons la moyenne de femmes dans l'encadrement en année N avec le pourcentage de femmes dans les effectifs globaux en année N des entreprises en portefeuille, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Le respect de l'équilibre hommes/femmes correspond à une part de femmes équivalente dans l'effectif global et dans l'effectif cadre.

----- Respect de l'équilibre hommes / femmes

Sources : Thomson Reuters, Ecofi Investissements.

► Partage de la valeur économique



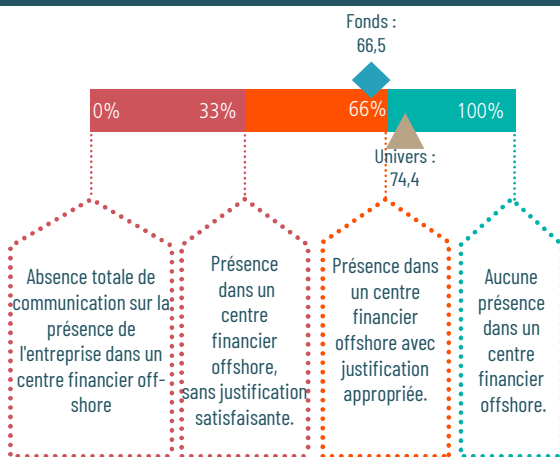
Afin d'observer le partage de la valeur économique avec les actionnaires et avec les salariés, nous observons les dividendes versés aux actionnaires et la masse salariale, rapportés à un indicateur de rentabilité (EBITDA).

La rémunération relative du travail est la moyenne des coûts salariaux en année N des émetteurs rapportée à leur EBITDA. La rémunération relative des actionnaires est la moyenne des dividendes versés en année N par les émetteurs rapportée à leur EBITDA.

Chaque indicateur est pondéré par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

Sources : Thomson Reuters, Ecofi Investissements.

► Responsabilité fiscale



A l'heure où les Etats sont préoccupés par la réduction de leur déficit budgétaire, l'évasion fiscale et le blanchiment de capitaux, l'objectif est de favoriser les entreprises qui ne sont pas présentes (siège social, opérations ou comptes bancaires) dans les paradis fiscaux (ou centres financiers offshore) ou celles qui peuvent justifier de cette présence par des raisons économiques.

Vigeo-Eiris évalue la présence des émetteurs et la justification de présence dans les centres financiers offshore selon une échelle à quatre niveaux et leur attribue une note de 0 à 100.

Chaque résultat est pondéré par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

Sources : Vigeo-Eiris, Ecofi Investissements.

Avertissement : Le présent document ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat de parts du FCP et n'a pas de valeur contractuelle. Ce présent document vise principalement les clients professionnels au sens du Code monétaire et financier. Il n'est pas destiné à être remis à des clients ne possédant pas l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus. Les instruments financiers à l'actif de cet OPCVM peuvent connaître les évolutions et aléas des marchés. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l'émission et du rachat des parts ou actions et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l'investisseur. La catégorie de risque, donnée par l'indicateur synthétique de rendement/risque, associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Tout détenteur du présent document est invité à se rapprocher de son conseiller habituel pour mesurer les risques liés à l'OPCVM qui y est décrit. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus et le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) visés par l'AMF préalablement à son investissement.